

GREEN DEAL – CANTINES DURABLES

Je m'engage comme autorité politique pour plus d'alimentation durable dans les cantines !

NOM de l'Autorité Politique : **Administration communale de Tournai**

Personne responsable : **Mr Jean-François Letulle, Echevin de l'enseignement, signataire du Green Deal**

Personne de contact : **Fanny Delbar**

E-mail et tél. de la personne de contact : **fanny.delbar@tournai.be (069/33.24.39)**

En moyenne 1.100 repas sont distribués chaque jour à la cantine des écoles communales fondamentales de la ville de Tournai.

Une diététicienne a été engagée par la ville en 2007 afin d'améliorer l'offre en éditant un cahier spécial des charges qui permettait plus de suivi, d'équilibre et de sécurité alimentaire.

Le cahier des charges a été modifié en 2013 afin d'y inclure quelques axes d'alimentation plus durable, sans pour autant chiffrer ni objectiver la démarche.

En janvier 2019, Mr Letulle, Echevin de l'Enseignement fraîchement désigné pour ses fonctions, a eu la volonté de proposer au Collège communal la signature du Green Deal. Les cantines scolaires doivent évoluer, des nouvelles recommandations ont été inscrites pour le marché des repas scolaires qui débutera en septembre 2019 avec des objectifs chiffrables, mesurables et objectivables jusque 2021 !

1/ POUR DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

Objectifs chiffrés

Améliorer la durabilité des repas proposés dans les 24 implantations scolaires communales.

Actions

Le cahier spécial des charges dédié au marché des repas scolaires a été modifié afin de fixer une évolution chiffrée sur 3 ans pour les domaines suivants :

- produits locaux (25% de produits issus de circuits courts en 2021) # *Axe 1 GDCD*
- produits d'origine biologique (30% de produits issus du circuit court en 2021) # *Axe 2 GDCD*
- produits équitables (100% des bananes et riz issus du commerce équitable) # *Axe 3 GDCD*
- repas sains, équilibrés et savoureux (notamment une attention particulière sur la quantité de protéines animales proposées chaque semaine) # *Axe 4 GDCD*
- réduction du gaspillage alimentaire (monitoring, diminution des quantités pour les produits systématiquement jetés,...) # *Axe 5 GDCD*
- réduction des déchets (interdiction de contenants jetables, tri des déchets obligatoire) # *Axe 5 GDCD*
- inclusion sociale (prix des repas accessible à tous) # *Axe 6 GDCD*
- information et sensibilisation du public sur les thèmes du développement durable.

2/ POUR DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ANIMAUX

3/ POUR DES PRODUITS EQUITABLES

4/ POUR DES REPAS SAINS, EQUILIBRES ET SAVOUREUX

5/ POUR LA REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET DES DECHETS

6/ POUR L'INCLUSION SOCIALE



CHARTRE D'ENGAGEMENTS

